

# le ra got

## Des Yvelines

Bulletin de  
l'Association des  
Chasseurs de Grand Gibier  
des Yvelines



**A C G G Y**

**Poste de Bel Ebat**

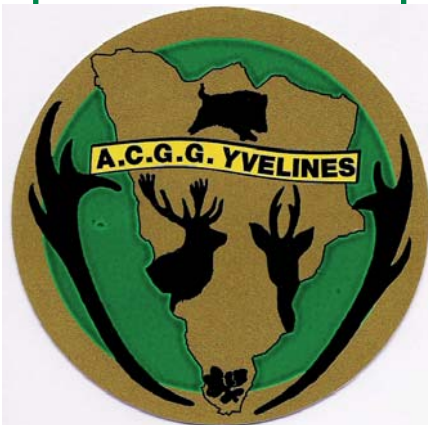
**78125 ORCEMONT**

**Tel . 01 30 59 85 07**

**Bulletin n° 28**  
**Novembre 2007**

### Table des matières:

Le mot du président	1
Assemblée Générale	2 - 4
l' Association	5 - 8
- Réglage carabines	5
- Sanglier courant	6
- Porte ouverte Décathlon	6
- Formation venaison	7



- Soirée Chevreil	8
Nilles du Département	9 - 12
Résultat enquête Chevreuil	13
Déclaration des Armes	14
L'Express	15
Borrelieuse de Lyme	16 - 17

### Rédaction

Marcel Vallerault  
Gérard Bédarida  
Jean Bernard Martin  
Elisabeth Martin - Rousiot  
Philippe Vignetta

Chers Amis,

En 2006, le prix du blé avait déjà bondi de 20% pour atteindre un barème d'indemnisation de 118 euro la tonne. Cette année, le cours d'indemnisation va progresser d'environ 50% et approcher les 200 euro la tonne.

Cette envolée spectaculaire du prix des denrées agricoles aura un impact très sérieux sur les coûts des dégâts de gibier et l'on doit s'attendre à une progression nette du coût global de 35%, les rendements et les surfaces détruites ayant été légèrement inférieurs dans les Yvelines.

En appliquant une simple règle de 3, cela veut dire un timbre grand gibier à 40 euro, un bracelet sanglier à 60 euro et des bracelets de grands cervidés variant entre 200 et 300 euro.

Quelque soit le panachage des augmentations entre ces différents modes de financement et une possible taxe à l'hectare, le poste « contributions aux dégâts et bracelets » des sociétés de chasse va augmenter significativement et dépasser une quote-part de 100 euro par chasseur.

A court terme, il est indispensable que les présidents de chasse prennent très rapidement leurs dispositions pour augmenter au plus tard la saison prochaine les participations de leurs adhérents ou actionnaires et faire face à cette hausse.

Ce prix élevé de denrées étant appelé à se maintenir quelques années, cela repose une fois de plus mais de façon plus aigüe financièrement, la question du niveau des populations de sangliers.

Cette question est inévitablement à poser massif par massif car les situations sont très hétérogènes.

Profitons de cette saison qui démarre pour observer nos territoires et les animaux qui les fréquentent, en parler entre nous et effectuer dès cette année les prélèvements raisonnables permettant de limiter les dégâts dans tous les sens du terme.

Gérard Bédarida

# Assemblée Générale ordinaire de l'ACGGY du samedi 09 juin 2007

Texte : Elysabeth MARTIN-ROUSIOT

**L**e 09 juin 2007 à 9 heures, s'est tenue au domaine de VOISINS, l'Assemblée Générale de l'Association des Chasseurs de grand Gibier des Yvelines.

**61 membres étaient présents et 39 représentés, le quorum était donc atteint.**

Après avoir remercié les membres de leur présence et le domaine de VOISINS de nous accueillir une nouvelle fois, Gérard BEDARIDA, président, a salué Monsieur JF. POISSON, maire de RAMBOUILLET et candidat à la députation, V. BENOIT, représentant la Chambre d'Agriculture, JJ. CLEMENT, président du GACFOR.

Monsieur POISSON, très occupé en ce jour d'élections législatives, a pris le temps de venir nous dire qu'il lui apparaissait que la chasse participait à l'équilibre des territoires et que les chasseurs y avaient toute leur importance.

Nous avons reçu les excuses de G. LARCHER, ancien Ministre, C. BOUTIN, Ministre, H. CUQ, ancien Ministre, G. COMAS, Maire adjoint de RAMBOUILLET, B. GAMBLIN, responsable territorial Ile de France NO ONF, M. GENTILS, responsable d'unité territoriale ONF, P. de BOISGUILBERT, secrétaire général de la Société de Vénérie, JJ. CHAMFORT, chef de la division du patrimoine Immobilier ONCFS, G. HASCOËT de l'ONF, X. JENNER, délégué Ile de France CRPF, F. LECOQ, de la Chambre d'Agriculture, JL. BARAILLER, président AD Val d'Oise, S. TAUZIN, vice-président de l'AD de l'ESSONNE retenus par d'autres obligations.

1) - G. BEDARIDA a ensuite présenté un **rapport moral et d'activités** de l'année 2006.

- Débat sur l'**agrainage** qui était notre thème de l'AG 2006. Avec les agriculteurs, les forestiers et la DDA, nous avons obtenu un consensus sur un agrainage de dissuasion durant les périodes sensibles ( 1er juillet au 31 octobre ), ce qui devrait être inscrit dans le schéma départemental.
- Le **Brevet Grand Gibier 2006** avait concerné 38 candidats ( + 13 d'autres AD ) qui avaient obtenu 19 médailles d'OR ( + 9 ) et 10 médailles d'ARGENT ( + 3 ). En 2007, les candidats sont 37. Dans les Yvelines, il n'y a pratiquement pas de baisse d'inscriptions et plus de 700 chasseurs ont passé le Brevet depuis 1995.

- Le CDCFS a fusionné avec la commission du plan de chasse et des dégâts et est devenu le **CDCFS**. Nous y sommes représentés par G. BEDARIDA et P. PAILLEAU.
- Dans le cadre de l'ONF, G. BEDARIDA nous représente à la **Commission consultative des baux de chasse**. Les adjudications restent très chères. Nous avons obtenu un rabais sur les C2, qui étaient inabordables et donc presque plus chassés.
- **B. LANGEVIN** a été coopté par le Conseil d'Administration en septembre. Il a beaucoup œuvré dans le cadre du sanglier courant entre autres.
- Le 10 septembre 2006, nous avons organisé une **étude sur la dispersion des tirs** à bras franc en fonction de la distance : 20, 40 et 60 mètres sur cibles fixes. 47 adhérents en condition de battue, ont participé et près de 500 balles tirées. En a résulté une enquête très instructive, qui a eu un grand retentissement dans la presse cynégétique. Nous avons constaté une diminution d'efficacité de 15 % entre 20 et 40 mètres. Nous souhaitons compléter cette enquête par des tirs sur cibles mobiles sans doute en Avril 2008 sur le stand que mettrait à notre disposition M. V. VOUZELAUD à BROU.
- Communication : 3 numéros par an du **RAGOT** sont parus suite à un gros travail de M. VALLERAULT. Le site **INTERNET** est régulièrement approvisionné.
- Le **salon international de la chasse** qui s'est tenu à RAMBOUILLET du 30 mars au 02 avril 2007 a vu un nombre d'entrées record ( + de 30000 entrées ). Nous avons un espace plus important réservé aux associations sur le stand de la FICEVY qui, avec la FIC, avait doublé la surface de l'espace. L'exposition de trophées présentait des animaux remarquables. D. BERGER, A. LESOURD, B. LANGEVIN et E. MARTIN - ROUSIOT ( entre autres ) y ont tenu permanence.
- Un **comptage au brâme** a eu lieu les 14 et 21 septembre 2006, auquel ont participé plusieurs adhérents de l'association. Un **comptage nocturne au phare** a eu également lieu les 06,12,15,20 mars 2007. 23 circuits de 25 kms étaient organisés pour 4 personnes, 4 soirs de suite, sur le massif ouest. Un gros travail de conception a été réalisé entre la FICEVY et le CEMAGREF. De 500 à 750 animaux ont été vus. Le prochain comptage concernera le massif nord puis ensuite le massif est.

- **Examen visuel de la venaison.** H. BONNANS, JB. MARTIN et M. VALLERAULT ont participé au stage INFOMA à LYON des 23 au 26 avril 2007. Le président de la FICEVY D. AUBRY avait bien voulu cautionné leurs candidatures, ce qui a permis qu'ils soient tous les 3 qualifiés comme « formateurs référents à l'examen initial du gibier sauvage ».

En effet, toute équipe de chasse amenée à vendre du gibier, sera amenée à pratiquer obligatoirement un examen visuel. Le décret est pour l'instant reporté à juillet 2008....

Nous souhaitons que au moins une personne, par société de chasse, soit compétent pour pratiquer cet examen.

G. BEDARIDA et H. BONNANS ont mis au point un stage de formation pratique qui a été expérimenté à MARLY en septembre 2006.

Nous souhaitons vous proposer un stage en septembre 2007 ( peut-être le samedi 15 ) en collaboration avec la FICEVY qui vous présenterait une partie théorique le matin et nous interviendrions dans le cadre d'une formation pratique ( avec présentation d'animaux ) l'après-midi.

- Nous avons participé également aux évènements nationaux :

Organisation du **stage des cotateurs nationaux** le 08 juillet 2006 à Saint BENOIST au siège de l'ONCFS. JB. MARTIN, M. VALLERAULT et JJ. CHAMFORT sont 3 nouveaux cotateurs de notre département.

**Colloque sanglier** organisé par la FNC à REIMS, les 01 et 02 mars 2007. Plus de 500 personnes ont participé dont H. BONNANS, JB. MARTIN et E. MARTIN-ROUSIOT. G. BEDARIDA, coordinateur au titre de l'ANCGG avec B. GUIBERT de la FNC et F. KLEIN de l'ONCFS, est intervenu sur l'influence de la baisse des chasseurs sur la gestion des sangliers. Un intervenant nous a fait part que la moyenne de vie du sanglier était de 22 mois.

**Journées nationales de l'ANCGG**, les 27 et 28 avril 2007, à AMIENS. Etaient présents G. BEDARIDA, JB et E. MARTIN, M. VALLERAULT et A. LESOURD.

D. DELORME du CNRA Cervidés Sangliers nous a commenté une remarquable présentation des aléas de la reproduction et le point sur les **dernières connaissances acquises sur le chevreuil**.

*JB. et E. MARTIN ont été remerciés et ont reçu la médaille de l'ANCGG pour le travail réalisé par la mise sur informatique des brevets du BCGG.*

- Organisation du **BGG 2007**. Celui-ci est organisé dans les locaux d'ONCFS et nous remercions JJ.

CHAMFORT qui met aimablement les locaux à notre disposition.

La restauration est assurée par M. LARIVET, G. CAMUS et V. DIMECQ.

Les animateurs ont tous été remarquables. X. JENNER du CRPF a assuré le module sur la sylviculture et organisé la sortie en forêt d'une façon qui a grandement intéressé les candidats.

Nous avons formé 39 candidats cette année.

( le 10 juin 2007, 32 candidats des Yvelines + 5 d'autres AD ont passé le BGG.

Ont reçus le BGG OR : 13 + 01 – le BGG OR ARCHE-RIE : 05 – le BGG ARGENT : 12 + 02 ).

- **Les élections fédérales de la FICEVY** ont eu lieu le samedi 05 mai 2007 aux VAUX DE CERNAY. 4500 votants ( soit le double de 2006 ) ont réélu les administrateurs sortants qui se représentaient. Nous félicitons F. BOIZARD ( adhérent de l'ACGGY ), nouvel administrateur, ainsi que D. AUBRY réélu président de la FICEVY lors du CA du 05 juin 2007. Nous déplorons que les administrateurs de l'ESSONNE pratiquent une espèce de politique de terre brûlée et qu'ils n'aient pas choisi la voie d'une opposition constructive.
- **Organisation interne. Le Conseil d'administration** forme un groupe qui s'implique de plus en plus dans les différentes réflexions et actions qui sont menées par l'Association. JB. MARTIN et H. BONNANS, ( vice – présidents ) forment avec le Président une équipe efficace.
- Le Président remercie tous ceux ( conseil et adhérents ) qui s'impliquent et participent aux différentes activités de l'association et qui la soutiennent. Ils ajoutent ce qui fait la force et le sel d'une association, c'est-à-dire la convivialité et l'amitié.
- 2) - **Présentation des comptes 2006 et du budget 2007** par G. CAMUS, Trésorier. Au vu de situation satisfaisante du rapport financier, la cotisation est maintenue à 50 € ( soit : 25 € pour la cotisation départementale – 5 € pour la cotisation nationale et 25 € pour l'abonnement à GRANDE FAUNE ).
- 3) - **Approbation des comptes 2006 à l'unanimité** moins les administrateurs qui s'abstiennent. **Approbation du budget 2007 à l'unanimité** moins les administrateurs qui s'abstiennent. **Approbation du rapport moral et d'activités** à l'unanimité moins les administrateurs qui s'abstiennent.
- 4) - **Elections et renouvellement d'administrateurs.**
  - **B. LANGEVIN**, coopté l'année dernière est élu administrateur à l'unanimité.
  - 5 administrateurs devant être renouvelés cette

année, ce sont :D. BERGER qui ne se représente pas et est chaudement félicité et remercié par le Président et les administrateurs pour le travail qu'il a effectué régulièrement au cours des années, notamment auprès du sanglier courant.

**P. PAILLEAU**, est réélu à l'unanimité

**MC. DESPOIS – CALOT** est réélue à l'unanimité

**E. MARTIN – ROUSIOT** est réélue à l'unanimité

**G. DAUCHEZ** est réélu à l'unanimité

**E. FORÊT** qui se présente, est élue administrateur à l'unanimité.

##### 5) - **G. BEDARIDA présente alors les projets de l'association** pour la saison à venir.

- L'association propose d'organiser à la fin de l'année, une soirée débat à la salle THOME – PATENÔTRE à RAMBOUILLET sur la **reproduction du chevreuil** avec deux grands spécialistes : D. DELORME du CNERA Cervidés Sangliers, spécialiste européen du chevreuil, qui a réalisé une remarquable étude sur la reproduction du chevreuil dans le cadre de la forêt des 3 fontaines et G. BONNET administrateur ANCGG.
- Une analyse de la **maladie de LYME** sur la notion de risques réels accrus lors de chasse en été, dans les parcelles de fougères et les aménagements forestiers d'été.
- Dossier C1 – C2. Nous apportons notre total soutien à D. AUBRY, président de la FICEVY, sur le maintien du **C1 à 10 cors**, alors que l'ONF souhaite qu'il passe à 12 cors. En réponse à cette demande qui ne nous semble ni justifiée ni opportune, il faut souligner que les YVELINES est le 4ème département de France pour la qualité de son exposition et des trophées qui y sont présentés. La participation des exposants s'accroît, et nous continuons à demander que cette **exposition soit obligatoire**, ce qui permettrait de lui ajouter un côté pédagogique avec analyses et commentaires que nous sommes prêts à réaliser. Dans le cadre du salon international de la chasse, elle est un pôle d'attraction et donne une bonne image du département. En effet, celui-ci possède un grand nombre de cervidés malgré le fort taux d'urbanisation.
- Madame MEIGNIEN, directrice de la DDA, avait décidé le 11 mai, dans le cadre du CDCFS, que cette exposition soit rendu obligatoire par décret du Préfet, or dans ce décret il apparaît que les daguets aient été oubliés et que l'obligation se soit transformé en présentation... Cela nous laisse donc du travail pour l'année prochaine.

**D. AUBRY, président de la FICEVY**, intervient pour soutenir l'idée, que, en effet, il ne faut pas oublier les daguets et pour nous informer que la commission grand gibier a pour président JM. DALLEMAGNE.

Il nous dit également qu'un travail de fond va être réalisé

afin de soutenir notre choix du C1 à 10 cors.

Enfin il nous fait part de sa demande de création d'une commission mixte avec participation des associations spécialisées. G. BEDARIDA répond que la gestion des daguets est indispensable pour obtenir de beaux cerfs et il remercie le Président pour l'organisation des comptages nocturnes et la validation des 3 stages INFOMA sur la venaison qui ont permis à nos 3 adhérents d'être qualifiés pour la formation des chasseurs.

G. BEDARIDA précise également l'évolution actuelle des **sanctions pénales concernant la chasse**. Aujourd'hui, seules les délits de 5ème catégorie passaient par les tribunaux qui, embouteillés, délivraient souvent des non lieux. Désormais les infractions mineures de 4ème catégorie ( tels que : utilisation des phares, broyage à de mauvaises périodes, possession de chevrotines, non pose de bracelets sangliers ... ) entraîneront une amende payable immédiatement de 135€

Il existe une étude de convention entre les Parquets et la police de l'ONCFS qui permettrait une accélération des procédures vers les tribunaux.

- Organisation comme chaque année d'une journée de **réglage de carabine** à la carrière du ROSSAY, le samedi 08 septembre 2007.
  - **Sanglier courant** à la carrière du ROSSAY, le dimanche 09 septembre 2007.
  - Enfin, l'association projette de prolonger l'**étude de dispersion des tirs sur cibles mobiles**, sans doute en Avril 2008, sur le stand que mettrait à notre disposition Monsieur V. VOUZELAUD à BROU.6)
- 6) - **Hélène BONNANS, vice-présidente**, a présenté en suite une information sur la **réglementation de l'examen sanitaire de la venaison**.
- 7) - M. WEBER intervient pour remercier les cotateurs de l'association pour la qualité et la rapidité de leur action sur 3 trophées de cerfs qu'il leur a présentés.

D. MORISSET demande à quelle date seront publiés les résultats du comptage nocturne et leur évaluation. D. AUBRY répond que ces résultats seront publiés par le CEMAGREF et parle d'un délai de 5 ans.

- 8) - L'assemblée est alors conviée à un apéritif et un repas servis par les jeunes du Chantier Ecole des Nouvelles Charmilles.

*L'après-midi est consacrée à une initiation à la chasse à l'arc par JB. MARTIN et B. LANGEVIN dans la carrière du ROSSAY.*

# ACTIVITES DE L' ASSOCIATION

## Régler sa carabine en début de saison : est-ce nécessaire ?

texte Marcel VALLERAULT

L'ACGGY, organisait le 8 septembre dernier une journée réglage de carabines par un temps ensoleillé, sans vent et avec une bonne luminosité sur des cibles à 50 et 90 mètres.

On peut constater qu'après une saison bien remplie, il est très important de régler sa carabine en début de nouvelle saison de chasse.

Au regard des 20 armes contrôlées, une seule n'avait aucune modification à apporter.

Pour les 19 autres, la variation était de 3 cm au hors cible. 104 balles ont été tirées sur l'ensemble des armes afin d'obtenir un réglage optimal, soit une moyenne de 5,20 balles par arme et la conclusion que l'on peut en tirer, est la suivante :

- Les lunettes semblent plus précises mais sont plus vulnérables aux chocs et dérèglements lors de leurs trans-

ports au cours de la saison de chasse ( les hors cible étant attribués le plus souvent à des lunettes ). Elles sont donc à manipuler avec précaution et il est nécessaire, après un choc et en tous les cas, d'effectuer une vérification annuelle

- Les « point rouge », apparaissent comme un peu moins fragiles mais plus complexes à régler. Ils sont moins précis en particulier à cause de son point qui est souvent bien trop gros et d'une baisse de luminosité par grand froid qui influence la puissance des piles. Il est également nécessaire d'effectuer une vérification tous les ans.

*Nous remercions très vivement, Alain ANDRE adhérent de l'ACGGY pour sa participation qui est l'expression de sa compétence professionnelle au service de notre association.*

## Sanglier courant un bon exercice !

Graphique et texte Marcel VALLERAULT

Le 9 septembre dernier, l'ACGGY, a organisé une journée sanglier courant sous un soleil radieux, 39 personnes sont venues revalider leur habileté au tir. Il a été tiré 195 cartouches.

Les Armes utilisées ont été des : Express, carabines à verrou et semi automatiques, équipées de lunette, point rouge ou tout simplement en visée ouverte.

En référence au tir de dispersion de 2006 sur cible fixe, il pouvait paraître judicieux d'analyser la différence de ré-

sultats avec la même cible, mais mobile.

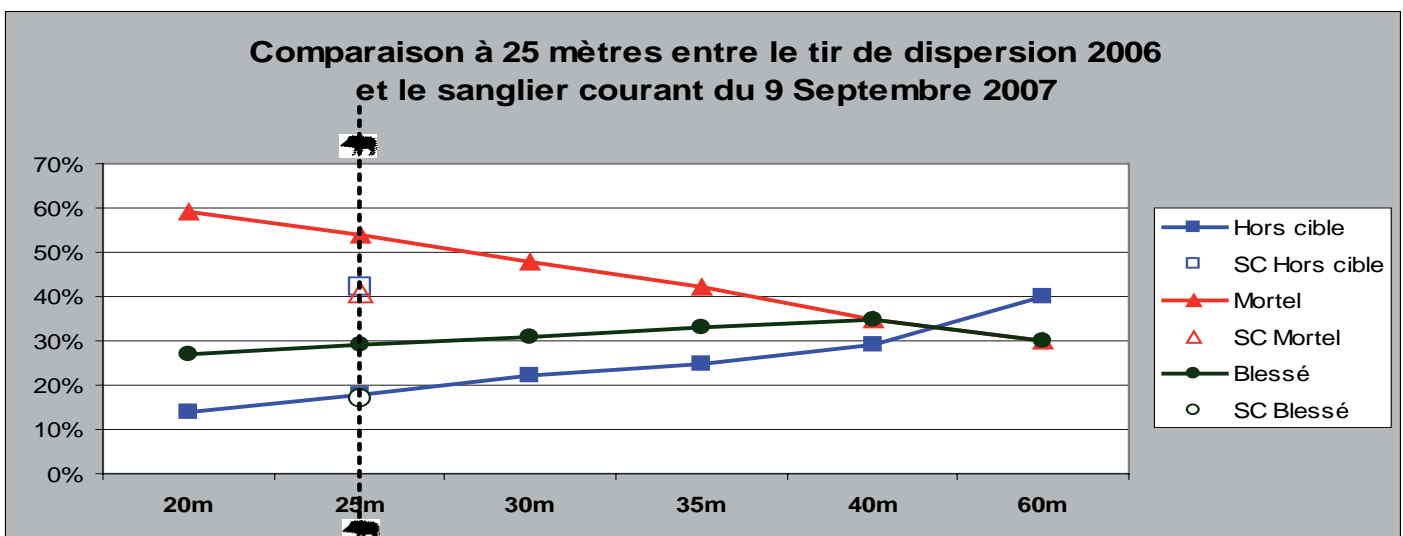
Il fallait donc calculer la probabilité de la précision à 25 mètres qui est la distance du sanglier courant, et on peut alors constater la différence de résultats.

Les balles mortelles **diminuent de 13%**.

Les balles qui blessent **diminuent également de 12%**.

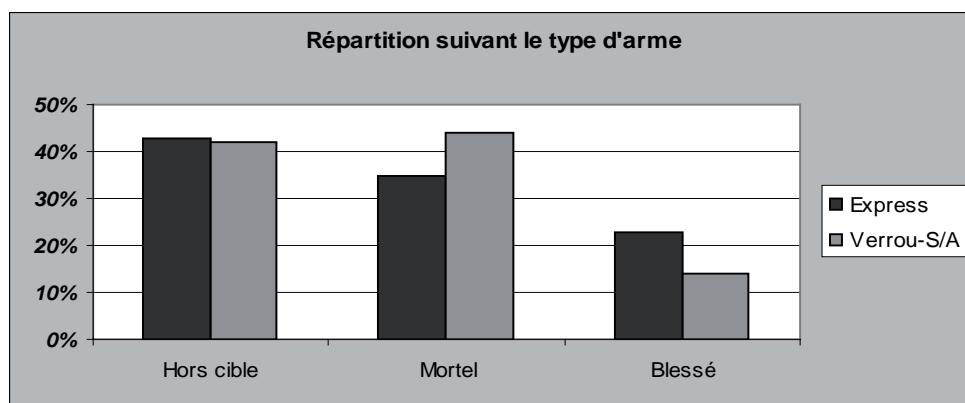
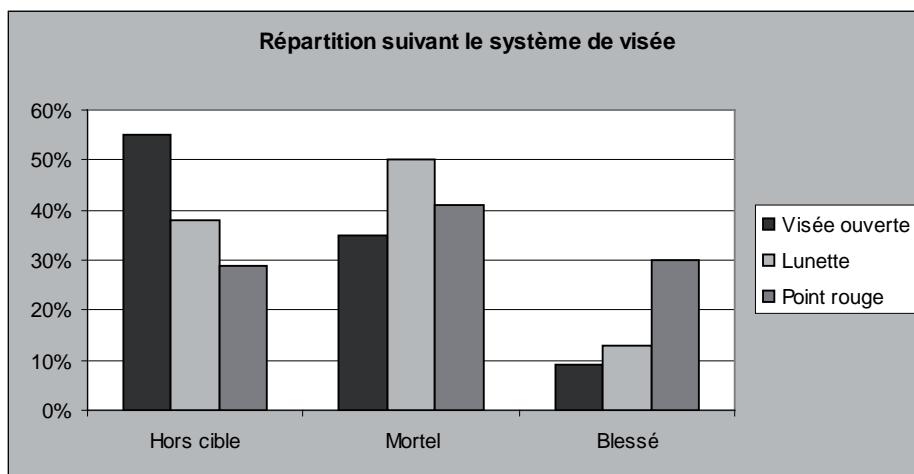
Les balles hors cible quant à elles **augmentent de 24%**.

*Il serait très intéressant de voir les résultats à 40 et 60 mètres.*



Le deuxième graphique montre la différence des trois modes de visée et l'on peut constater que dans le cas de :

- La visée ouverte, plus de 50% des balles sont en dehors de la cible
- La lunette, semble offrir plus de précision et porte des balles mortelles à hauteur de 50%
- Le point rouge, porte moins de balles mortelles mais par conséquent peut entraîner plus de blessures.



Le dernier graphique donne une répartition par type d'arme ( les carabines à verrou et semi-automatiques sont associées dans cet exemple ).

Le constat est que, si les résultats du tir des express et carabines à verrou sont à peu près équivalents en hors cible, le tir de la carabine à verrou semblerait plus efficace et blesserait un peu moins que sa concurrente.

Il est bon de se rappeler que l'express, de par sa nature de juxtaposition, peut éventuellement, poser des problèmes de dispersion.

## ***Journée Spéciale Chasse chez DECATHLON A MANTES la Jolie : L'ACGGY y était Présente***

**L'ACGGY présente à la journée spéciale chasse organisée par l'enseigne DECATHLON**

**Alain LESOURD** et **Bruno LANGEVIN** y ont installé un stand afin de recevoir les chasseurs conviés à cette journée, ils ont pu faire la promotion du Brevet Grand Gibier et renseigner les visiteurs sur le bien fondé de notre association et de ses différentes activités.

Une journée bien remplie puisqu'elle s'est terminée vers 22h00 après un cocktail.

D'autres associations étaient présentes : l'UNUCR, les Piégeurs etc....



# JOURNEE DE FORMATION A L' EXAMEN VISUEL DE LA VENAISON

Texte Elisabeth MARTIN-ROUSIOT

**L**e Samedi 15 septembre 2007, en partenariat avec la FICEVY, nous avons organisé dans le cadre de la FAISANDERIE ( dans le parc du château de RAMBOUILLET ) une journée de formation des chasseurs à l'examen visuel de la venaison .

direction et le service vétérinaire des abattoirs de HOU-DAN. Chacun a pu les examiner et constater les atteintes engendrées par ces différentes affections. Cet examen conditionne la suite du traitement de la venaison : consommation ou destruction.

De visu, les cours théoriques ont trouvé une autre dimension. Cette articulation entre les aspects théoriques et pratiques ont été un enrichissement pour chacun.

Vers 17 heures, chacun est reparti un peu plus riche de connaissances. Cette mise en pratique volontaire est un témoignage supplémentaire de la responsabilité des chasseurs vis-à-vis des personnes à qui ils offrent de la venaison.

Comment éviscérer un animal dans les meilleures conditions ? Comment se pratique l'examen initial ? Comment détecter le caractère anormal d'un animal en termes sanitaires ? Quels soins apporter à la carcasse si elle est vendue ? Comment la découper si elle est distribuée ?

Nous espérons que chacun a trouvé réponse à ses attentes.



Guillaume RIPAUX agent de la Fédération, a remarquablement délivré le cours de l'INFORMA ( Institut National de Formation des Personnels du Ministère de l'Agriculture ) dans une approche multifactorielle liée aux aspects de réglementation, de sécurité alimentaire et de commercialisation.

30 adhérents de l'association ont suivi avec assiduité et marqué leur intérêt par de nombreuses questions.

Après un pique-nique dans le cadre de la FAISANDERIE et par un temps magnifique, nous avons abordé la partie pratique de cette formation.

Gérard BEDARIDA, Hélène BONNANS et Marcel VALLERAULT ont dépassé le cadre réglementaire de la commercialisation et mis en pratique sur un chevreuil les techniques du traitement de la venaison du grand gibier sur le lieu de chasse : examen initial, éviscération ... Chacun a mis la main à la pâte.

Elyane FORÊT avait apporté des abats portant des traces de parasitoses que nous avaient aimablement confié la



**Nos essaierons de reconduire cette journée.**

*Si vous le souhaitez, vous pouvez vous adresser à la FICEVY qui dispense la formation théorique en matinée tous les mois et dans différents endroits du département.*

# MERCREDI 21 NOVEMBRE 2007

## L'ASSOCIATION DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DES YVELINES

### *Organise une soirée débat sur le chevreuil et sa reproduction*

#### avec le concours de

**Daniel DELORME** de l'ONCFS CNERA cervidés sangliers chercheur et spécialiste européen du chevreuil.

Il vous présentera entre autre, sa théorie sur l'influence des conditions climatiques des printemps sur la reproduction et ce qui en résulte les années suivantes.

**Guy BONNET** administrateur ANCGG.

Nous vous présenterons également les résultats de l'enquête que nous avons menée auprès des adhérents sur la reproduction des chevreuils en cette année 2007.

Ce débat qui se base sur des constats récents, s'adresse à toutes les personnes, chasseurs ou passionnés de la nature.

L'entrée de cette soirée est libre, venez nombreux et amenez vos amis, vous y trouverez de l'intérêt.

*Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser au secrétariat de l'ACGGY au 01.30.59.85.07.*

Salle

**PATENOTRE**

à

**RAMBOUILLET**

*( rue Gambetta  
près de l'église )*

*le mercredi*

*21 novembre*

*2007*

*à 20 heures*





# LES NOUVELLES DU DEPARTEMENT

Textes : G. Bédarida

## ONCFS - Départ de Philippe Coursaud pour la Haute Vienne :

Philippe Coursaud, agent ONCFS du service interdépartemental de garderie pour l'Essonne, le Val d'Oise et les Yvelines a été affecté au service départemental de Haute Vienne.

Travaillant d'abord comme Garde Fédéral pour la FICEVY, puis comme Garde National ONCFS après la réforme de la garderie, Philippe Coursaud a largement contribué à réduire le braconnage sur le département. Passionné de petit gibier naturel, il entretenait avec les chasseurs une collaboration fructueuse sur le plan technique. Il a beaucoup travaillé sur le pigeon ramier aboutissant avec ses collègues de l'ONCFS à la limitation des tirs de destruction uniquement sur les zones sensibles.

L'association lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle affectation.

## ONCFS – Composition du service interdépartemental : (Garderie)

Le service interdépartemental est divisé en 2 brigades :

La brigade Nord couvrant le Val d'Oise et le Nord des Yvelines (nord de la N12) est basée à Vétheuil (95), tel / fax: 01 34 78 23 19 La brigade sud, en charge du sud-Yvelines et de l'Essonne est située à St Benoit, tel : 01 30 41 75 02. Le numéro de téléphone de permanence (nuit et week-end) est le 01 30 41 74 94.

## Evolution des dégâts agricoles sur le département :

Les comparaisons de surfaces agricoles détruites à fin août sur céréales à paille, colza et pois font apparaître une diminution de 11% par rapport à 2006.

Toutefois, cette baisse est essentiellement due à une diminution de 53 % sur le colza alors que les surfaces de blé tendre détruites sont en hausse de 11%.

Cette baisse de dégâts sur le Colza est sans doute imputable aux facteurs climatiques.

En effet la douceur de l'hiver et du début de printemps a provoqué une végétation beaucoup plus rapide en forêt évitant des dégâts au moment de la pousse initiale. Dans le même temps, la pousse rapide des semis de colza a permis de dépasser rapidement le stade pendant lequel les cultures sont très sensibles.

Comparaison des surfaces détruites à fin août			
Cultures	2006 Surface en ha	2007 Surface en ha	VARIATION SURFACE %
Blé	234	260	11%
Orge	24,5	28	14%
Avoine	8	6	-25%
Colza	168,54	79	-53%
Pois	20,06	23,38	17%
Féverolles	4,24	11,93	181%
<b>TOTAL</b>	<b>459,34</b>	<b>408,31</b>	<b>-11%</b>

L'examen des surfaces détruites par massif fait apparaître une baisse significative des dégâts sur les massifs d'Auffargis, Chevreuse, St Remy l'Honoré, Gambais, Poigny, Civry la forêt et Ste Mesme.

Les surfaces détruites augmentent en revanche sur les massifs des boucles de la Seine (Moisson, St Martin la Garenne).

## Financement des dégâts :

Le compte dégâts de grand gibier a atteint 1 million d'euro pour la récolte 2006.

Le budget prévisionnel présenté lors de l'assemblée générale de la FICEVY pour la récolte 2007 a été fixé à 1,3 millions d'euro.

Compte tenu des augmentations des cours constatées depuis le mois de juin, ce budget s'avère insuffisant et il sera nécessaire de trouver 300.000 euro supplémentaires.

Les territoires de chasse que ce soit par le prix des bracelets ou d'une contribution à l'hectare seront en première ligne pour assurer ce complément de financement. Chaque société de chasse doit donc par précaution augmenter le prix de ses actions ou participations pour la prochaine campagne de chasse 2008/2009.

## Arrêté préfectoral : Effets fluo obligatoires pour la chasse du grand gibier :

Le port d'effets fluo adaptés est désormais obligatoire dans le département par arrêté préfectoral, qu'il s'agisse de gilets pour les traqueurs ou les postés, d'écharpes, de tours de chapeaux ou brassards pour les postés.

Chaque chasseur devrait donc systématiquement inclure ceux-ci dans son équipement de chasse pour faire face à toutes les situations.

*Il est possible de se procurer des gilets orange auprès de la FICEVY au prix de 5 euro.*

<b>UNUCR</b> <b>Liste</b> <b>des</b> <b>Conducteurs</b> <b>Agréés</b>	Nom - Prénom	Domicile	Téléphone	Portable
	BASQUIN J.P.	Grosrouvre	01 34 86 96 37	06 24 81 27 37
	BONGIBAUT Alain	Rambouillet	01 34 84 80 17	06 86 00 32 15
	BONNANS Hélène	Poigny-la-Forêt	01 34 84 72 78	06 80 18 30 71
	BREMOND Nicole	Montigny le Bretonneux	01 76 74 78 91	06 76 99 92 81
	HARANG V.	Gambais		06 80 62 48 74
	FORET Elyane	Longnes	01 30 42 50 59	06 81 10 23 08
	LIEVENS Samuel	Poigny-la Forêt	01 34 84 72 78	06 85 93 21 87
	MOQUELET Eric	Ecquevilly	01 34 75 92 04	06 14 03 77 10

## Actions de l'ACGGY

### Commission Grand Gibier fédérale :

L'association a participé à la nouvelle commission grand gibier interdépartementale de la Ficevy.

Cette commission travaille sur le projet de mise en place des unités de gestion conformément à ce qui a été annoncé à l'Assemblée Générale de la FICEVY. Elle devrait proposer un projet début 2008 qui sera discuté ensuite par le conseil d'administration puis validé en Assemblée Générale.

### ONF – Commission consultative sur la chasse en forêt domaniale pour division territoriale Ile de France Nord Ouest.

L'association a participé le 30 août à la commission consultative de la chasse en forêt domaniale pour la division territoriale de l'Ile de France Nord Ouest. Nous y représentons l'ANCGG pour l'Ile de France.

Nous avons évoqué à nouveau la révision des prix de facturation des cerfs pour les adjudicataires en forêt domaniale. En effet ces tarifs avaient déjà été révisés à la baisse il y a 2 ans à la suite de la demande de J.J. Clément, président du GACFOR et de nous-mêmes mais les cerfs de 12 cors et plus restaient jusqu'à présent facturés au tarif des cerfs tirés à l'approche, soit un tarif prohibitif incompatible avec l'exercice d'une chasse en battue normale.

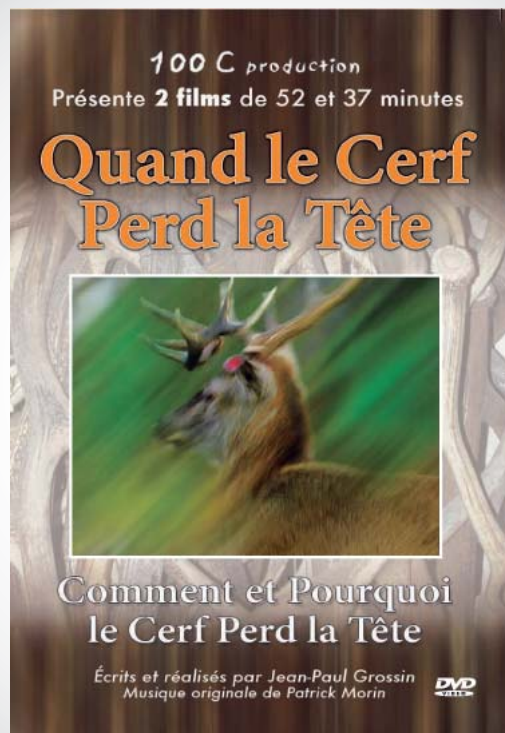
Grâce à l'aide de Marc Piton, président de l'ADCGG de l'Oise, l'ONF a été sensible à nos arguments et a proposé un nouveau tarif raisonnable. Nous remercions l'ONF pour ce geste et nous félicitons de cette mesure consensuelle.

Suite au dépassement involontaire de plan de chasse sur l'un des lots l'an passé, nous avons demandé qu'une mutualisation des bracelets puisse être instaurée entre adjudicataires en cas de dépassement involontaire du plan de chasse délégué à la condition expresse qu'un accord écrit soit établi au préalable entre adjudicataires et qu'il soit éventuellement confirmé après le dépassement. Une telle mesure serait positive pour éviter des verbalisations inutiles. Alain Durand, président de la FDC de Seine Maritime avec de nombreux participants a souhaité de son côté qu'il y ait une réserve de bracelets communes non distribuée.

Il va de soi que cette mesure reste une soupape de sécurité et non un moyen de tirer un C2 supplémentaire....

## Le film

« Quand le Cerf  
perd la tête »  
dont nous avons  
présenté  
un pilote au cours  
de la  
dernière assemblée  
de l'ACGGY est  
sorti



*Ce film produit avec  
la collaboration de  
l'ANCGG est  
accompagné d'un  
documentaire à vocation  
scientifique  
commenté par  
Xavier Legendre,  
professeur au museum  
d'histoire naturelle  
et de Guy Bonnet,  
spécialiste du cerf  
et administrateur de  
l'ANCGG.*

Il est disponible  
auprès du  
secrétariat de  
l'ACGGY

# Sacs Venaison



**Des sacs spécialement conçus par la FNC et l'ANCGG pour la distribution de venaison sont en vente à la FICEVY au prix de 0,50 € à l'unité.**

**Ces sacs mentionnent les avertissements obligatoires liés au risque de trichine permettant ainsi d'être conformes à la nouvelle réglementation sanitaire qui entrera en vigueur le 1er juillet 2008.**

# Nouvelles générales

## *Expo Courbet au Grand palais*

L'exposition consacrée à Gustave Courbet se tient au Grand Palais du 13 octobre au 28 janvier 2008.

Peintre chasseur, Courbet a consacré une partie importante de son œuvre aux chasseurs, veneurs, braconniers et au gibier (cerfs, chevreuils).

Une galerie sur le thème du « peintre en chasseur mélancolique » présente notamment 2 tableaux de grand format : L'Hallali du cerf (1866, musée des Beaux-Arts de Besançon), et Le Combat de cerfs (1861, musée départemental Gustave Courbet à Ornans).

- Dates : du 13 octobre 2007 au 28 janvier 2008 - Tous les jours sauf les mardis
- Lieu : Galeries nationales du Grand Palais - 75008 Paris - Entrée Clemenceau
- Accès : M° Franklin-Roosevelt ou Champs-Élysées Clemenceau
- Tarifs : Plein tarif : 10€ Tarif réduit : 8€(13-25 ans, famille nombreuse, demandeur d'emploi)

Gratuit pour les moins de 13 ans

- Horaires : Tous les jours de 10h à 22h sauf le jeudi jusqu'à 20h  
(dernier accès : 45 mn avant la fermeture des caisses)



## *Faiblesse du dollar – achats aux Etats unis*

La forte cote de l'Euro par rapport au dollar permet d'effectuer des achats intéressants via internet auprès des distributeurs américains de matériel cynégétique tels que Cabelas ([www.cabelas.com](http://www.cabelas.com)).

Le taux actuel de l'euro permet largement d'absorber le surcoût du aux frais de port.

# Résultats de l'enquête « chevreuil »

Texte : Gérard Bédarida

**L**a population de chevreuils des Yvelines connaît depuis quelques années des variations inexplicables se traduisant sur une bonne partie des massifs par une diminution irrégulière mais significative depuis 2003.

Chaque territoire se perd en conjectures tant sur les constatations que sur les causes : mystérieuse MAC (mortalité anormale du chevreuil), mortalité des adultes ou chevrillards malingres, échec de la reproduction, capacité d'accueil atteinte ou dépassée.....

En prélude à la conférence de Daniel Delorme le 21 novembre, cette enquête a été organisée pour répondre à un double objectif :

- Apprécier l'évolution de la population de chevreuil en 2007.
- Contribuer à la constitution d'un réseau d'observateurs permettant d'instaurer un suivi régulier et d'être plus réactifs.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont pris la peine de remplir ce questionnaire et de nous le retourner et qui souvent ont multiplié les tournées sur le terrain pour nous communiquer des réponses les plus avisées.

## Résultats et Interprétation :

21 personnes ont fait part de leurs observations sur le terrain cumulant 500 sorties et couvrant une superficie de 6.900 hectares.

Sur le plan géographique, 2 secteurs ont été plus particulièrement analysés : le massif d'Orphin et le Nord Yvelines.

En moyenne, 7 chevreuils ont été ob-

servés lors de chaque sortie sur tous types de territoires, les territoires à dominante boisée ayant naturellement tendance à en observer moins.

le pourcentage de 22% de découverte de chevreuil mort doit être considéré comme alarmant ou pas.

### Votre impression générale

	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Sans opinion
Sur le succès de la reproduction	44%	39%	17%	0%
Sur la densité et la reproduction	39%	50%	11%	0%

### Quelle est votre impression sur la corpulence des chevrillards observés ?

La perception sur la corpulence des chevrillards est bonne, 67% estiment que celle-ci est bonne et aucun ne pense qu'elle est mauvaise.

### Avez-vous observé plus ou moins de chevrillards que les années passées.

L'impression dominante est le statu quo (53%) et il y a autant de personnes qui déclarent en voir plus (24%) que de personnes qui en voient moins.

Toutefois les personnes qui sortent très fréquemment sur le terrain estiment plutôt que le nombre est en hausse.

### Avez-vous observé des chevrillards malingres ?

La réponse est quasi-unanime : 90% n'en ont pas observé.

### Avez-vous observé un nombre significatif de jeunes chevreuils ou d'adultes à l'aspect médiocre ou en mauvaise santé ?

Les résultats sont tout aussi positifs puisque 89% n'ont pas observé de jeunes chevreuils à l'aspect médiocre et que 83% n'ont pas observé de chevreuils adultes en mauvaise santé.

### Avez-vous trouvé des cadavres cet été ?

78% de personnes ayant répondu n'ont pas découvert de cadavre. Nous n'avons en revanche aucun élément de comparaison permettant de dire si

Un pourcentage significatif de personnes est plutôt optimiste et dépasse nettement les opinions pessimistes.

## Conclusion :

Ce questionnaire ne comportait volontairement aucune référence au milieu car nous ne disposons pas d'indicateurs (longueur de pattes arrières, mâchoires) nous permettant d'apprécier l'équilibre des populations

Concernant le succès de la reproduction, les opinions sont globalement positives et cohérentes, et il semble bien que cette année soit meilleure que les années passées.

Toutefois, à la question « Comment Avez-vous l'intention de réaliser votre plan de chasse ? », les réponses restent très prudentes :

- 53 % se prononceront en fonction des observations à venir
- 29% l'exécuteront plutôt au minimum
- 18% pensent le réaliser à son maximum.

Cette apparente contradiction témoigne bien de la crainte des territoires devant le risque d'une nouvelle baisse des populations.

Elle souligne en tous cas la nécessité de mettre en place des indicateurs objectifs qui nous permettront d'appréhender plus sereinement les variations de population et l'appréciation de l'équilibre avec le milieu.

# DECLARATION OBLIGATOIRE

## *Législation concernant la détention des carabines et fusils de chasse :*

Texte : Jean Bernard MARTIN

**E**n cette période d'ouverture de la chasse, il n'est pas inutile de se rappeler que, depuis mai 1995, toute possession d'armes rayées classées en 5° catégorie est soumise à déclaration obligatoire auprès des services de police ou de gendarmerie dont dépend votre domicile, à destination de la Préfecture.

### **RAPPEL DE LA CLASSIFICATION DES ARMES :**

Les fusils à canon lisse tirant un coup par canon ne sont pas soumis à déclaration.

**1° catégorie :** soumise à autorisation de détention.

Armes automatiques : toute arme qui, après chaque coup tiré, se recharge automatiquement et qui peut, par une seule pression sur la détente, lâcher une rafale de plusieurs coups (armes de guerre classées 1° catégorie – armes à feu et leurs munitions conçues ou destinées à la guerre).

**4° catégorie :** soumise à autorisation de détention.

Armes à feu du type défense et leurs munitions dont l'acquisition et la détention sont soumises à autorisation : armes de poing (non comprises dans la 1° catégorie) – armes d'épaule semi automatiques (dont le chargeur contient plus de 3 cartouches) – armes d'épaules à canon lisse à répétition ou semi-automatiques dont la longueur du canon ne dépasse pas 60 cms et dont le magasin ou chargeur peut contenir plus de 10 cartouches ou muni d'un mécanisme de rechargement à pompe.

**5° catégorie :** soumise à déclaration.

Armes de chasse et leurs munitions :

- fusils, carabines et canardières semi-automatiques ou à répétition à un ou plusieurs canons lisses.
- fusils et carabines à canon rayé et percussion centrale (à l'exception des fusils et carabines pouvant tirer des munitions utilisables dans les armes classées matériel de guerre (1° catégorie).  
v.g transformation d'une carabine MAUSER de calibre

8.57 JS (1° catégorie) en 8.57 JRS (5° catégorie)

- fusils combinant : un canon rayé et un canon lisse (mixte)  
deux canons lisses et un canon rayé (drilling)  
deux canons rayés (express) dont la longueur totale est supérieure à 80 cms et dont la longueur des canons est supérieure à 45 cms

**6° catégorie :** port et utilisation autorisés dans un cadre adapté (action de chasse).

Armes blanches : tous objets susceptibles de constituer une arme dangereuse pour la sécurité publique et notamment baïonnettes – poignards et couteaux poignards et par conséquent l'ensemble des couteaux de chasse.

### **PROCEDURE :**

Pour toute déclaration d'acquisition, de vente, de cession ou de mise en possession d'armes 5° catégorie, vous devez vous munir du document cerfa 20-3265 (sur internet, au commissariat ou à la gendarmerie) que vous remplissez et fournissez avec une photocopie de votre carte d'identité et de votre permis de chasse. Vous recevrez de la Préfecture et dans un délai assez long, un récépissé de déclaration que vous devrez avoir en votre possession (pas obligatoirement en action de chasse) mais lors de tout contrôle des douanes ou de la gendarmerie dans le cas de transport d'arme dans votre véhicule.

*Par contre la fourniture d'un certificat médical n'est pas nécessaire lors d'une déclaration d'arme de 5° catégorie si vous produisez un permis de chasse valide et qui, alors, en tient lieu, mais pour la 4° catégorie où une licence de tir est alors nécessaire (cf. affaire de NANTERRE).*

Pour une information plus complète, vous pouvez vous référer au site Internet d'information de la Police : [new-police.com](http://new-police.com), département législation française sur les armes.

**Toutes ces dispositions concernent exclusivement la législation française. Vous devez vous renseigner lorsque vous partez chasser à l'étranger.**

# Qu'est-ce qu'un « Express »

## La dénomination d'une carabine double

Texte : Philippe Vignetta

**L**e terme **express**, qui nous permet de désigner les carabines de chasse basculantes à deux canons rayés est à l'origine un nom propre : celui d'une arme réalisée par James Purdey, comment ce nom est-il devenu celui d'une catégorie d'armes ?

Les carabines à un canon ou deux canons rayés sont en usage depuis le début du XVI<sup>ème</sup> siècle, bien avant que les Britanniques ne s'en préoccupent au XIX<sup>ème</sup>...

En France, les carabines à deux canons s'appelaient « carabines doubles » chez les bons facteurs, jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Sur le plan exclusivement britannique, on découvre l'explication au développement du terme « express » dans un ouvrage de W.W. Greener.

Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, Purdey construisit deux carabines. Lorsque ce type d'efficacité devint populaire, Purdey baptisa « Express » les armes de ce type.

Selon Greener, un connaisseur peut tirer la conclusion suivante : comme l'efficacité sur le gibier et la tension de la trajectoire dépendent en priorité du chargement, le terme « express » désigne d'abord un certain type de chargements.

Il qualifie ensuite un certain nombre de calibres par les chargements qu'ils peuvent recevoir, et enfin un certain type de carabines précises à grandes distances avec des calibres express...

Elles furent construites nombreuses et bon marché à partir de systèmes Martini de l'armée britannique, prélevés sur d'anciens fusils militaires.

Les carabines doubles de calibres « express » furent sans doute moins nom-

breuses mais résistèrent mieux au temps, leur valeur étant plus importante.

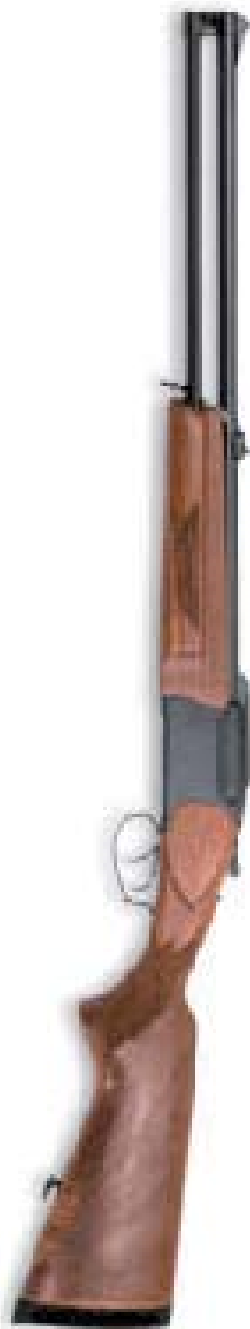
Par ailleurs, si le deuxième canon permettait de doubler rapidement, il diminuait la précision à grande distance du fait des problèmes dus à la convergence des canons.

Lorsque l'express devint une nouveauté, on dénomma « rayures express » celles conçues pour donner de la précision aux chargements express, et « balles express » les premières balles allongées mono métalliques en plomb à tête creuse, qui furent, de fait, les premières balles de chasse expansives.

Les calibres « historiquement » express sont au nombre de 27 et sont nés dans les années 1870-1910 en Grande-Bretagne, ils possèdent un étui à bourrelet et tirent des balles entre 360 et 600/1000<sup>èmes</sup> de pouce.

Les calibres allemands ou américains ne sont pas « express », ni les calibres à gorge. L'appellation Super Express des calibres allemands Vom Hofe ne doit pas susciter de confusion. C'est en fait une dénomination comparable à celle de « magnum » si répandue.

**C'est une erreur de faire du terme « express » un synonyme de « carabine double »**



# BORRELIOSE DE LYME

## Résultats de l'enquête

Texte : Gérard Bédarida

**N**ous avons reçu 23 réponses à notre questionnaire qui avait été envoyé à 200 adhérents et remercions profondément les personnes qui ont pris la peine de répondre. Malgré ce faible retour, les résultats sont très intéressants tant sur le plan de la fréquence de la maladie que sur l'analyse des morsures de tiques.

La maladie n'étant pas causée par les mêmes bactéries qu'aux Etats-Unis, les médecins utilisent désormais le terme de borreliose de lyme pour qualifier la forme européenne, le terme de maladie de lyme étant réservé à la forme américaine.

### Fréquence de la maladie : un taux largement supérieur au taux de la population française.

6 adhérents de l'ACGGY ont contracté la borreliose de Lyme, ce qui donne un taux de présence de la maladie dans nos rangs d'au minimum 3%. A titre indicatif en France le taux global de cette maladie est estimé à 10 cas pour 100.000 habitants. Il se confirme donc que les chasseurs de grand gibier constituent une population « à risques » spécifique puisque le taux constaté est 300 fois supérieur au reste de la population.

*L'érythème migrant (signe de la phase primaire de la maladie) n'est pas toujours détecté.*

L'érythème migrant est le signe de la phase primaire de la maladie après la morsure de la tique. Son apparition doit être suivie impérativement de la consultation d'un médecin et d'un traitement par antibiotiques de 2 ou 3 semaines. L'érythème migrant se traduit par un anneau rouge ou rosé s'élargissant autour de la morsure. Il apparaît dans un délai de moyen de 7 à 14 jours après la morsure, soit bien après que la douleur ait disparu.

Un tiers des personnes de l'association ayant contracté la maladie n'a pas noté d'érythème migrant autour de la morsure de la tique. Ces personnes ont toutefois suspecté la maladie et ont fait effectuer un test sérologique qui s'est révélé positif. Le test sérologique mesure la présence d'anticorps contre la bactérie et met en évidence la contami-

nation. 2 personnes piquées par des tiques ont demandé une sérologie qui s'est avérée négative.

### La phase secondaire de la maladie : un seul cas.

Parmi les différents malades, un seul a connu la phase secondaire de la maladie (douleurs articulaires empêchant de marcher correctement pendant plus d'un an), et ce malgré un diagnostic immédiat de la maladie et un traitement approprié par antibiotiques.

### Le lieu : dans les Yvelines.

Sur les 6 personnes touchées, 4 affirment l'avoir contracté dans les Yvelines, principalement en forêt de Rambouillet.

### Analyse des morsures de tiques.

Le faible taux de réponse ne permet pas d'appréhender réellement la fréquence des morsures de tique parmi notre population de chasseurs. Les réponses rendues permettent cependant de mettre en évidence les risques les plus importants.

### Fréquence des morsures.

Parmi les personnes ayant répondu, les morsures de tiques sont fréquentes : 48% des personnes affirment avoir été mordues par au moins une tique dans les 12 derniers mois. Les personnes exerçant une activité professionnelle en forêt ou une mission de garde-chasse régulier constituent un cas spécifique car elles recensent chacune plus de 50 morsures par an. Les



autres personnes mordues par des tiques sont atteintes en moyenne 5 fois dans l'année.

### Circonstances des morsures.

Les personnes mordues par des tiques l'ont été principalement lors des circonstances suivantes : 60% des personnes ayant répondu au questionnaire ont été mordues en chasse à l'approche, 50% l'ont été lors de travaux d'aménagement et 46% ont été mordues en traquant.

Ces 3 éléments combinent à des degrés divers les 3 facteurs défavorables suivants : port de vêtements légers en été ou ouverts en automne, pénétration dans les parcelles et mouvements qui créent des entrées à travers les vêtements.

Les risques sont au contraire les plus faibles en surveillance de territoire, chasse en tant que posté, recherche au sang.

Les personnes mordues l'ont été principalement en été (66%) mais également de façon significative en automne et au printemps (50%). L'an passé, nous avons connaissance de morsures intervenues un 15 décembre.

Le contact avec la végétation représente la première cause de morsure (78% des personnes ayant répondu), loin devant la manipulation d'un animal (38%).

### Enseignements :

Première constatation, la borréliose de lyme est bel et bien présente dans les Yvelines, comme en témoigne le taux important de personnes touchées dans l'association, et il importe de sensibiliser toutes les personnes qui fréquentent régulièrement nos forêts. Les chasseurs sont effectivement une population à risques significatifs.

Le taux de morsures de tiques est relativement important. On estime à 10% le taux de nymphes de tiques infectées et à 20% le taux chez les tiques adultes. C'est pourquoi, Les médecins rappellent que la prévention est le premier

facteur de limitation de la maladie.

### Cette prévention passe par 2 stades :

- Sur le terrain , porter des vêtements les plus hermétiques possibles en évitant les ouvertures intempêtes : chemises ouvertes ou sorties du pantalon etc....
- Après les éventuelles piqûres , extraire correctement la tique avec un tire-tiques et surveiller attentivement l'apparition d'un érythème.

L'érythème migrant n'étant pas toujours détecté, on ne peut que conseiller aux personnes mordues plusieurs fois dans l'année d'en parler à leur médecin et de faire pratiquer un test sérologique (test Elisa à confirmer si nécessaire par un test Western Blot).

Devant ces résultats, nous avons communiqué ce questionnaire à un certain nombre d'autres associations départementales afin d'augmenter la valeur probante de l'échantillon et des conclusions.

Nous demandons aux adhérents de l'ACGGY qui auraient contracté une borréliose de lyme et qui n'auraient pas renvoyé leur questionnaire, de bien vouloir nous le retourner.

Nous pensons publier ces résultats dans le prochain Grande Faune qui paraîtra en janvier 2008.



*Les crochets sont vendus par deux et de tailles différentes*



*Dessin Blaise Prud'hom*